

SAINT-CONGARD



BULLETIN MUNICIPAL N°75 / JUILLET 2021



Le mot du Maire	3
Informations pratiques	4
Entreprises, commerçants - artisans et activités diverses	5
Tarifs 2021	6
Échos du Conseil Municipal - Séances du 16 novembre 2021 au 26 avril 2021	7
<ul style="list-style-type: none">• Travaux de voirie Route de Coudraie• Local associatif et technique + réserve d'eau• Plan de formation des Elus Municipaux et fixation des crédits affectés• Dissolution CCAS au 31 décembre 2020• Bar « Le Canal » - Crise COVID 19 Automate de commande des cloches de l'église• Convention multi-services FDGON Morbihan 2021-2022-2023• Contrat de dératisation- Fourniture de produits• Action sociale bons d'achat pour Noël des agents• Interventions de Madame Gaëlle BERTHEVAS et de Monsieur Alain LAUNAY• Adhésion SATESE 2021 à 2023• Panneau Pocket• Consultation public• Subvention et contribution 2021• Convention école privée• Acquisition signalétique (Fourniture et pose) et travaux de peinture routière• Abattage• élagage et remplacement• Abri bus rue de la Mairie• Internet salle de sports• Compte administratif 2020 – Commune - Epicerie-Boulangerie-pâtisserie - Bar- le Canal - Assainissement • Vote des taux d'imposition 2020• PATA 2021 (Point A Temps automatique)• Restauration scolaire• Vestiaire – Douche atelier technique• Transfert de compétences PLUI• Compétence mobilité OBC – Modification des statuts• Demande de rétrocession de la voirie et des réseaux du Lotissement de Chabannes)• CAUE – Projet d'intervention médiathèque et espaces partagés et aménagement de logements seniors	
La vie communale	14
<ul style="list-style-type: none">• Prises de courants extérieurs locaux chasseurs • Plantation pédagogique • Rue de la Coudraie• Haie sèche • Rue Lorette • Camping le Halage • Abri vélos• Projet Médiathèque • Pump Track • Montée en débit • Fiches d'inscription cantine & garderie • Banc chemin de halage• Allée couverte • Résidence partagée• Panneau Pocket • Bois Fendrement • Célébration du 8 mai	
Infos diverses	18
<ul style="list-style-type: none">• ASH Pleucadeuc• Communiqué de presse REOM• FDGDON –la Leptospirose• Les Biocides, des pesticides cachés dans nos maisons	
La vie associative	20
<ul style="list-style-type: none">• École Saint Joseph : - Projet arbres - Pâques et opération de solidarité - Silence, on tourne - Sortie scolaire au Val sans retour (forêt de Brocéliande) - Au revoir Angéline, Stéphanie et Céline• Entente de l'Oust « EDO»• Film Nominœ	

Seize mois ! Seize mois que nous devons vivre avec le COVID, de confinement en couvre feu, de port du masque en intérieur comme en extérieur à certaines périodes. Seize mois sans réels moments conviviaux, sans fête et avec une activité réduite.

Et comme si cela ne suffisait pas la météo fait grise mine !

Pour autant, depuis le 30 juin et la fin du confinement nous pouvons reprendre une vie non pas comme avant, mais presque normale et cela fait du bien.



C'est aussi le moment des vacances, j'espère que chacun d'entre vous pourra en profiter et oublier cette période bien compliquée.

Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, nous avons quand même pu travailler et ainsi mener à bien certains travaux et lancer nos projets.

Le PumpTrack très attendu va prochainement voir le jour. Les travaux de préparation ont été réalisés, nous espérons que ceux du terrain proprement dit vont bientôt commencer.

Tout comme le chantier du local de stockage des associations, dont les devis des entreprises viennent d'être validés par le conseil municipal.

Le groupe de travail sur la médiathèque/espace partagé a été constitué et nous avons la chance d'être accompagnés par les animateurs et responsables de la médiathèque départementale. Il s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a travaillé avec enthousiasme. Le programme est chargé et se poursuivra tout au long de l'année.

Nous allons également lancer un groupe de travail sur le projet de résidence seniors. D'autres services essentiels pourraient venir compléter ce lieu. C'est un enjeu important et ambitieux pour la commune. Pour mener à bien ce projet, nous sommes accompagnés par le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) et l'association Bruded.

Nous vous donnons rendez-vous fin septembre pour une réunion publique... nous l'espérons en tout cas, si le contexte sanitaire le permet. Il nous tarde d'être en direct avec vous lors de réunions d'échanges et de partage d'idées !

Bonnes vacances

Didier HURTEBIZE

Téléphone : 02 97 43 50 13

Courriel: mairie-st-congard@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.saint-congard.bzh>

MAIRIE : Horaires d'ouverture au public

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		14 h 00 à 18 h 30
Mardi	8 h 00 à 12 h 00	
Mercredi	8 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	8 h 00 à 12 h 00	
Vendredi	8 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 17 h 30

PERMANENCE Maire et Adjoint

Le Maire est en Mairie le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 et les jours suivants sur rendez-vous.

Les Adjointes sont à la disposition des habitants pour les rencontrer quand ils le voudront, à la Mairie, à leur domicile.

AGENCE POSTALE :

Heures d'ouverture

Téléphone : 02 97 43 51 92

Du lundi au samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00

Bibliothèque

Vous aimez la lecture ? La médiathèque de Caro met à votre disposition, à la Mairie, des livres pour enfants et adultes (environ 200) qui sont en partie renouvelés tous les 4 mois. Le prêt est entièrement gratuit. Vous pouvez venir en chercher aux heures d'ouverture de la Mairie. Une navette passe tous les 15 jours.

Le prêt est entièrement gratuit et se fait aux heures d'ouverture de la Mairie. Vous pouvez également bénéficier d'une offre numérique gratuite: presse en ligne (plus de 1000 titres d'actualités, loisirs, culture...) et autoformation via ToutApprendre (soutien scolaire, langues, permis, bureautique, sports, loisirs...) Une inscription préalable est nécessaire sur le site de la médiathèque départementale: <https://mediatheque.morbihan.fr/offre-numerique/accédez-a-notre-offre-numerique>.

Si vous souhaitez vous investir au sein de celle-ci ; n'hésitez pas à venir nous voir directement à la mairie.

Et aussi... **deux boîtes à livres** : une au camping et l'autre devant l'«Epicierie-Boulangerie-Pâtisserie».

Centre médico social

Pour joindre une assistance sociale, il faut désormais joindre : Madame CRESPIEN au Centre Médico Social de MALESTROIT
02 97 75 18 88

Horaires déchèterie

	Déchèterie SERENT		Déchèterie RUFFIAC	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	13 h 30 – 18 h 00	fermé	fermé
Mardi	fermé	fermé	9 h 00 – 12 h 00	fermé
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00	fermé	fermé
Jeudi	fermé	fermé	9 h 00 – 12 h 00	fermé
Vendredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00	fermé	fermé
Samedi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 18 h 00

Carte d'identité

Seules les communes équipées de dispositifs de recueil (DR) sont habilitées à instruire les dossiers de demande de carte d'identité. Malestroit et Sérent sont équipées d'un dispositif. Cependant, il est possible de se rendre dans une autre mairie équipée de ce matériel.

Horaires de l'Oust à Brocéliande Communauté

De l'Oust à Brocéliande Communauté

ZA Tirpen La Paviotaie - CS 80055

56140 MALESTROIT

Téléphone 02 97 75 01 02 - Fax 02 97 75 26 08

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 – 12 h 30	13 h 30 – 17 h 30
Mardi	8 h 30 – 12 h 30	13 h 30 – 17 h 30
Mercredi	8 h 30 – 12 h 30	13 h 30 – 17 h 30
Jeudi	8 h 30 – 12 h 30	13 h 30 – 17 h 30
Vendredi	8 h 30 – 12 h 30	13 h 30 – 16 h 30

Permanence d'information juridique

Permanence d'information gratuite (droit de la famille, l'aide juridictionnelle, le droit au travail, conflit de voisinage) à destination des particuliers tous les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et/ou de 14 h 00 à 17 h 00 à la pépinière d'entreprise (à côté des locaux de la communauté de communes «de l'Oust à Brocéliande Communauté» à Malestroit sur rendez-vous préalable pris au **Centre d'Accès au Droit Nord du Morbihan 02 97 27 39 63**.

Conciliateur de justice

Un litige du voisinage ? Un différend avec un artisan ? Une commande non livrée ? Le conciliateur de justice peut vous aider à résoudre gratuitement et rapidement votre litige.

Pour découvrir les missions du conciliateur et trouver celui le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site du Conseil départemental de l'Accès au Droit du Morbihan : www.cdad-morbihan.fr.

RENOV info service

Un guichet unique pour le conseil et l'accompagnement des travaux destiné aux propriétaires et futurs acquéreurs du Pays de Ploërmel.

Permanence du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

Centre d'activités de Ronsouze à Ploërmel.

Téléphone : 02 97 74 30 95

Courriel : conseiller@renov-info-service.bzh

Site internet : www.renov-info-service.bzh

Les contacts ENEDIS pour les administrés

Service clients et raccordement

Particuliers : 09 69 32 18 79

Professionnels : 09 69 32 18 80

Taper 1 pour un nouveau raccordement

Taper 2 pour un suivi de raccordement

Taper 3 pour le service client

Service Linky : 0 800 054 659

Dépannage et sécurité : 09 72 67 50 56

Appli : Enedis à mes côtés – Site Internet : enedis.fr

Les numéros d'urgence

- Pompiers - 18
- Gendarmerie - 17
- SAMU - 15
- Le n° 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique
- Le n° 114 est le numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

ENTREPRISES

Nom	Adresse	Téléphone
SAUR – Usine eau potable	TSA 32005 56408 AURAY CEDEX Site web www.saurclient.fr	consommateurs : 02 56 56 20 00 dépannage 24/24 – 7j/7 02 56 56 20 09
Ets CHARIER T.P	Carrière de Roga	02 40 00 48 00

COMMERÇANTS – ARTISANS

Nom	Adresse	Téléphone
Bar – Tabac «Le Canal»	1 route de Malestroit	06 73 02 24 40
Epicerie-Boulangerie-Pâtisserie «Le Fournil de Saint-Congard»	4 Bis route de Redon	02 97 40 15 73
Magasin de cycles «Cy'Glon»	10 route de Saint Martin	06 11 87 94 57
Servicycles 56	3 Quemper	https://servicycles56-bicycle-repair
Antiquités BOUGO	17 route de Malestroit	02 97 43 50 08
Plombier – Chauffagiste – Pascal CHASLES	17 Domaine de Saint Marc	06 27 15 81 12
Abattage – Elagage – EGB Eric GUIHO	14 Bignac Haut	06 81 27 91 85
Paysagiste indépendant Entretien des espaces verts - Fabien LE CADRE	18 rue de la Mairie	02 97 46 01 85
C.I.A.O Cloison Isolation Aménagement de l'Oust.	6 le Moulin de Bellée	06 67 30 92 29

ACTIVITÉS DIVERSES

Nom	Adresse	Téléphone
Kinésithérapeute Emmanuelle CHAUVEL	2 Résidence « Le Verger »	02 97 43 58 31
Infirmiers Christophe DOLO Jennifer ENNELIN - Alexandre TERRIEN	7 Route de Redon 2 Résidence « Le Verger »	02 97 26 93 11 06 23 91 16 87
Cabinet de Shiatsu Yann PORT-HELLEC	2 Rue du Presbytère www.shiatsu-massages.fr	07 82 12 59 89
Comme l'acupuncture, le shiatsu est issu des connaissances de la médecine traditionnelle chinoise et des méridiens. Il consiste en des pressions exercées à l'aide des mains sur le corps. Cette thérapie a pour but de mettre en place un équilibre de santé en favorisant la bonne circulation de l'énergie dans les méridiens. Le shiatsu appréhende le patient sur les plans physique, émotionnel et psychologique.		
DOULA - Thalie COUPÉ	contact@le-soutien-des-parents.fr site https://le-soutien-des-parents.fr	06 47 35 08 35
Pédagogue et Spécialiste de La Parentalité : Conférence, Atelier Coopératif, Partage d'Expérience, et Accompagnement individuel avec des rendez-vous personnalisés dès la grossesse.		
WOODY METAL CREATIONS Ludovic PAU-AUDUBERT - Réalisation de vos projets de mobilier d'intérieur pour mettre en valeur votre maison – alliant bois, métal et résine.	2 Le Port d'Oust	07 89 04 95 73
LES ACCORDÉS PRODUCTION SARL Société de Production audiovisuelle Pierre BOITARD Valentin FOURNIER	1 Rue du Four Carhon www.lesaccordesproduction.com lesaccordesproduction@gmail.com	06 62 71 84 30 07 84 44 02 64
Les Accordés, Pierre BOITARD et Valentin FOURNIER proposent leurs services de réalisateurs vidéo. Captation événementiel, spectacles/concerts, films d'entreprises, mariages, documentaires, interviews, clips musicaux, bandes-annonces cinéma, vidéos 360° interactives, publicités, contenu web, montage vidéo et création musicale.		
Professeur de guitare Guillaume LERAT Indépendant à domicile : initiation - perfectionnement.	Le Tertre Guilerat56@gmail.com	06 30 11 82 13
Scénariste en interprétation du patrimoine Nina POLNIKOFF	3 Rue Mahé	Nina.polnikoff44@orange.fr

• Si d'autres activités sont présentes sur la commune, n'hésitez pas à nous les signaler pour l'édition du prochain bulletin !

Tarifs salle communale

Associations communales : gratuit

Particuliers commune		Associations et Particuliers extérieurs commune	
Salle de réunion le soir	50 € 00	Salle de réunion le soir	90 € 00
Salle réunion toute la journée	100 € 00	Vin d'honneur	90 € 00
Vin d'honneur	50 € 00	Repas-Buffer	210 € 00
Repas-Buffer	160 € 00	1 journée	360 € 00
1 journée	260 € 00	Mariage	460 € 00
Mariage	360 € 00		
Professionnels – 1 journée	100 € 00		
Pour 2 journées consécutives : Remise de 50 € 00			
Caution : 500 € 00			

Tarifs Camping

Campeur	3 € 00 / jour
Enfant de -7 ans	1 € 20 / jour
Emplacement	3 € 00 / jour
Electricité	3 € 00 / jour
Garage mort – Limité à 3 jours consécutifs	3 € 00 / jour
Douche pour personne extérieure au camping	3 € 00 / personne et douche
Taxe de séjour	0 € 20 / personne de + 18 ans et par jour

Tarifs Tennis

Particuliers Commune	gratuit
Extérieurs commune	3 € 20 /personne/heure

Tarifs Concessions columbarium

Urne avec plaque	670 € 00
Concession trentenaire	120 € 00
Redevance utilisation «livre du souvenir» pour 15 ans	30 € 00

Noms des piégeurs ragondins

Marcel GUILLOUCHE
Bernard GUIHO
Michel LOUËR

Tarifs Photocopie Particuliers et Associations (*)

Format	Noir & Blanc gratuites pour Associations	Couleur (*) jusqu'à 10 gratuites pour Associations	
		Recto	Recto/ Verso
A4	0 € 20	0 € 50	1 € 00
A3	0 € 30	1 € 00	2 € 00

Tarifs Assainissement

PAC	1 900 € 00 TTC
Abonnement	42 € 00 TTC par an
Redevance	1 € 40 TTC le m ³

Tarifs cantine et garderie année scolaire 2020-2021

Cantine	3 € 45
Garderie : Tout ¼ heure commencé est dû Horaire Matin 7 h 30 – 8 h 30 Horaire Soir 16 h 45 – 18 h 30	1 € 60 / heure

Tarif Concession cimetière

Trentenaire	120 € 00
-------------	----------

SÉANCES DU 16 NOVEMBRE 2020 AU 26 AVRIL 2021

Travaux de voirie Route de la Coudraie

Société retenue : COLAS de Ploërmel pour un montant TTC de 19 416 €. Ces travaux peuvent prétendre à deux subventions (Conseil Départemental et Amendes de police).

Local associatif et technique + réserve d'eau

La candidature du Cabinet BLEHER de Plumelec (architecte) a été retenue pour un montant TTC de 7 794 €.

Deux subventions ont été sollicitées (Conseil Départemental et DETR). Une seule nous a été octroyée (PSD).

La consultation des entreprises est en cours.

Montant estimatif du projet : 135 695 € HT + option d'une aire de lavage 17 000 € HT.

Plan de formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés

La formation des élus municipaux est organisée par l'article L 2123-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Chaque élu peut bénéficier de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat.

Une enveloppe budgétaire a été allouée par le Conseil Municipal, elle est plafonnée à 3 380 € et a été inscrite au budget.

Les thèmes retenus sont les suivants :

- 2021 : « Plantons le décor »
- 2022 : « Jouons collectif »
- 2023 : « Soyons agiles et connecté.e.s »

L'organisme de formation : ARIC.

Monsieur le Maire a suivi en plus des formations finances en partenariat avec OBC.

Dissolution CCAS au 31 décembre 2020

La Loi « NOTRE » n°2015-991 du 7 août 2015 (art. 79) donne la possibilité aux communes de moins de 1 500 habitants de dissoudre leur CCAS. Après dissolution, la commune exerce directement les attributions qui étaient auparavant dévolues au CCAS.

Les biens immobiliers sont également transférés en pleine propriété à la commune.

Le Conseil Municipal a donc souhaité sa dissolution et a

constitué une commission « affaires sociales » qui sera composée de la totalité des membres de l'actuel CCAS.

Bar « Le Canal » - Crise COVID 19

Le Conseil Municipal a décidé de faire un geste solidaire en faveur de Madame BONO Claudine du Bar « Le Canal » en raison de la crise sanitaire engendrée par le COVID 19.

Soit une remise de 800 € HT (location novembre et décembre 2020).

Automate de commande des cloches de l'Église

Le Conseil Municipal décide, du fait de sa vétusté (mémoire défaillante qui nécessite des reprogrammations à chaque coupure de courant) de remplacer l'automate de commande des cloches.

L'entreprise retenue : Ets MACE pour un montant TTC de 1 988 € 91.

Convention multi-services FDGON Morbihan 2021-2022-2023

Elle permet d'accéder à plusieurs services tels que :

- Formation lutte contre les taupes,
- Mise à disposition d'effraies,
- Matériel de piégeage à tarif préférentiel,
- Conseils divers auprès des élus, du personnel et des administrés.

La participation financière s'élève à 87 € 80/an.

Contrat de dératisation Fourniture de produits

Le Conseil Municipal décide d'acheter à la Société FARAGO BRETAGNE de Vannes du produit de dératisation pour un montant de 95 € 59 TTC.

Action sociale Prestation bons d'achat pour le Noël des agents

Le Conseil Municipal décide d'offrir au personnel de la collectivité un bon d'achat pour « Noël 2020 » soit 50 €/agent sous forme de carte cadeau à utiliser dans les commerces locaux adhérents à l'UCAM de Malestroit.

Interventions de Madame Gaëlle BERTHEVAS 1^{re} Vice Présidente d'OBC et de Monsieur Alain LAUNAY 5^e Vice Président

Monsieur le Maire leur passe la parole et les remercie de leur présence.

OBC : création le 1^{er} janvier 2017
26 communes – Superficie 640 Km²
38 970 habitants
49 élus communautaires

Compétences obligatoires et optionnelles :

- L'aménagement de l'espace,
- Les actions de développement économique,
- L'aménagement, l'entretien, la création et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs,
- Collecte et traitement des déchets,
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.
- La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et régionaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaires et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaires et élémentaires d'intérêt communautaire,
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes.

Compétences facultatives (exemples) :

- Le transport et la mobilité,
- Construction et gestion de la gendarmerie de la Gacilly,
- Assainissement non collectif, etc...

Services et équipements :

- Au 1^{er} décembre 2020 : 187 agents titulaires et 55 agents contractuels
- 7 pôles dans l'organigramme des services

OBC a aussi décidé d'envoyer à tous les habitants une lettre d'information.

CONCLUSION

Les intervenants demandent aux membres du Conseil Municipal d'avoir au sein de l'assemblée délibérante une discussion sur les attentes de Saint Congard par rapport à OBC :

- Projets de développement du territoire. Faire du territoire une force.
- Faire en sorte d'avoir du lien sur le territoire, que les gens s'y reconnaissent et s'y sentent bien, dans la continuité de l'existant et essayer de nourrir la réflexion.

De ces échanges, quelques sollicitations de la part des Conseillers Municipaux :

- Plus de transparence,
- Plus de communication,
- Plus de dialogue.

Adhésion SATESE 2021 à 2023

Le Conseil Municipal décide de poursuivre la collaboration avec SATESE (Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux).

Les missions sont :

- Assistance technique sur les installations en service,
- Auto-surveillance.

Le montant de la prestation s'élève à 200 € / an.

Panneaupocket

Cette application permet aux habitants de recevoir en temps réel, sur leur téléphone, des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information, des événements, etc...

Elle est très simple d'utilisation et ne nécessite aucun paramétrage, elle convient à tous les publics et elle est gratuite pour le citoyen.

Montant de l'abonnement : 180 € TTC/an.

Consultations du public

SCEA DE L'OUST EARL DES MILLE PLUMES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'ouverture des consultations au public :

- Elevage bovin de 170 vaches laitières au lieu-dit « La Coudraie »,
- Elevage avicole de 40 000 canards au lieu-dit « Sainte Marie ».

et fait savoir qu'il est possible au Conseil Municipal de donner son avis sous forme de délibération dans les quinze jours suivant la fin de la consultation.

Monsieur le Maire présente le dossier, il rappelle ce qu'est l'élevage intensif et l'engagement de l'équipe municipale pour l'environnement, celui-ci est incompatible avec de l'intensif.

Une discussion s'engage au sein de l'assemblée.

Monsieur le Maire consulte le conseil municipal sur l'opportunité d'un vote à bulletin secret conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales pour : « Interrogations sur plusieurs points du dossier EARL Mille plumes : élevage avicole devant comporter 40 000 canards au lieu-dit Sainte Marie » et demandes d'enquêtes publiques en lieu et place des deux consultations.

***Le conseil municipal demande le vote à bulletin secret à l'unanimité des membres présents.**

Résultats du vote pour :

- Précisions sur les dossiers,
- Demandes d'enquêtes publiques.

Votants : 13 - « Pour » 10 - « Contre » 3

Les sollicitations sont les suivantes :

Le dossier réalisé par le bureau d'études ELIBAT présente un certain nombre d'erreurs portant à conséquences :

- Il est indiqué en page 14 du dossier de présentation que le projet (zone d'épandage) ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine, ce qui est inexact. La parcelle d'épandage ZI 129 se situe dans le périmètre de protection rapprochée (zone sensible) du captage d'eau de Bellée (périmètre figurant dans le document de l'ARS relatif au site du captage d'eau). L'épandage n'étant pas autorisé au sein d'un tel périmètre, cela remet en cause le plan d'épandage figurant au dossier.
- Il est indiqué en page 13 du document de présentation que la construction du canardier et de la fosse est réalisée hors ZNIEFF, ce qui est inexact. Le site d'exploitation de Sainte-Marie se situe dans le périmètre de la ZNIEFF de type 2 Landes de Lanvaux, avec ce que cela comporte comme nécessaire attention portée aux espèces ou habitats protégés ayant conduit à la délimitation de la ZNIEFF.

Par ailleurs, considérant les orientations de la commune en matière de santé publique, de bien vivre, de développement touristique, de protection de l'environnement et de préservation de la nature,

Le conseil municipal s'interroge sur les points suivants :

- Sur le principe tout d'abord d'une telle consultation en période de confinement, il y a incompatibilité entre l'objectif initial d'une consultation et la réalité qui s'impose pendant cette période : pas de possibilité d'organiser de réunions publiques pour échanger sur le projet. Un report de la consultation aurait été souhaitable et sans aucun doute plus en phase avec l'exercice de la démocratie.
- Dans une période où les pandémies se multiplient et alors que l'on sait que 60 % des maladies infectieuses sont transmises par les animaux à l'homme (source Organisation Mondiale de la Santé), le conseil municipal s'interroge sur la concentration importante d'animaux sur un site qui figure de surcroît sur un couloir de migrations d'oiseaux.
- Plusieurs parcelles d'épandage comportent une déclivité et engendrent donc un risque de pollution des cours d'eau et de la station de captage d'eau potable de Bellée. Le volet paysager est peu développé. La plantation d'arbres et de haies permettrait pourtant de limiter les risques d'écoulement vers les cours d'eau à proximité.
- Un certain nombre de parcelles d'épandage se situe en zone Natura 2000, ce qui nous amène à nous interroger sur l'impact du plan d'épandage sur les milieux concernés.
- Nuisances olfactives : il est indiqué dans la pièce numéro 6 que « les odeurs constituent un ensemble de phénomènes complexes et l'élimination de la gêne qu'elles engendrent n'est pas un problème facile à résoudre. Cependant les progrès techniques permettent de réduire les nuisances ». Ces éléments ne nous invitent pas à être rassurés sur les nuisances que cela provoquera sur les habitations à proximité et sur le site du Mont Hersé, destiné à être valorisé d'un point de vue naturel, patrimonial, sportif et touristique.

- Le bruit engendré par l'activité (animaux, transport...) ne nous semble pas suffisamment pris en compte en termes de solutions à apporter, pour les mêmes raisons de proximité d'habitations et du Mont Hersé.
- Enfin, le conseil municipal s'interroge, de manière plus générale, sur le modèle de ce type de projets (forte implication des grands groupes, impact environnemental, bien-être animal, risque sanitaire...), tout en soutenant les agriculteurs et en étant conscient des difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui dans l'exercice de leur activité.
- Didier Lucas, vice-Président de la chambre d'agriculture de Côtes d'Armor s'exprimait ainsi il y a quelques semaines : « La Bretagne va rester une terre d'élevage, la première de France. Mais avec moins de volumes produits, plus de lien au sol, plus de compétitivité et plus de transition environnementale » (Ouest France du 1^{er} décembre 2020). Cette orientation nous convient ! Nous souhaitons localement encourager les exploitations et les projets allant dans ce sens.

Pour toutes ces raisons et sachant que les deux consultations ont les mêmes exploitants, les mêmes parcelles d'épandage, ajouté aux 8500 dindes, nous demandons une enquête publique»

Monsieur Baptiste PHILIPPOT quitte la séance à 22 heures par respect et par soutien pour la profession agricole dont il fait partie.

La décision finale appartient à Monsieur le Préfet du Morbihan.

Subventions et contribution 2021

Suite à commission des finances du 4 février 2021 :

• Ligue Nationale contre le cancer	
Comité du Morbihan	40 € 00
• La Maison des Mutilés - Malestroit (FNATH)	40 € 00
• Association des donneurs de sang - Malestroit	40 € 00
• ADMR - Malestroit	40 € 00
• Le Secours populaire Français	
Fédération du Morbihan - Lorient	40 € 00
• Les restos du cœur - Vannes	40 € 00
• Secours Catholique - Vannes	40 € 00
• OGEC Ste Jeanne d'Arc - Malestroit	
(7 élèves x 100 €)	700 € 00
• CATM - Saint Congard	100 € 00
• OUST Lanvaux VTT - Saint Congard	870 € 00
• EDO Saint Congard – Saint Laurent	1 850 € 00
(Mme HÉDAN Emilie, Mrs DANILLO Benjamin et AUBERT Maxime n'ont pas pris part au vote)	
• Comité des fêtes - Saint Congard	
650 € + 350 € (Cause Covid 19)	1 000 € 00
• Amicale cycliste - Saint Congard	300 € 00
• Chasseurs - Saint Congard 3 x 120 € + 300 €	660 € 00
• Passeurs et Frères de l'Etre – Saint Congard	200 € 00
(M. PORT-HELLEC Yann n'a pas pris part au vote)	
• Canoë / Kayak – Malestroit	40 € 00
• Comité animation EPHAD – Rochefort-en-Terre	20 € 00
• Société cycliste de Malestroit	20 € 00
• Banque alimentaire	80 € 00

Convention Ecole privée

Ecole privée Saint Joseph sous contrat d'association :

- 18 maternelles x 1 385 € 84 24 945 € 12
- 30 primaires x 426 € 65 12 799 € 50
- Total 37 744 € 62

Acquisition signalétique (Fourniture et pose) et travaux de peinture routière

Suite aux modifications du sens de circulation pour la Rue de Lorette et la Rue Mahé.

Entreprise retenue : SELF SIGNAL de Cesson Sévigné

- Acquisition : 5 183 € 53
- Pose : 1 538 € 40 – Une partie de la pose se fera en interne afin de limiter le coût.
- Peinture routière – OBC pour un montant de 1 451 € 70

Le Conseil Municipal valide les sens de circulation suivants :

- Double sens pour la partie comprise depuis l'intersection « Rue de la Mairie » et « Rue Mahé » à la voie d'accès au lotissement « Résidence Le Verger ».
- Sens unique pour la partie comprise entre la voie d'accès au lotissement « Résidence Le Verger » et l'intersection de la « Rue Mahé » et la RD 764.
- Sens unique pour la Rue de Lorette et mise en place de panneaux « STOP » au niveau de la chapelle de Lorette, du lotissement « Résidence de la Voie Romaine » et de la Rue des Genêts.

Abattage, élagage et remplacement

Pour un alignement totalement homogène : remplacement de deux charmes Route de Redon par la SARL BARRE de Pleucadeuc pour un montant TTC de 1 068 €.

Abattage de deux cyprès : broyage et rognage des souches par la Société MSV de Josselin pour un montant de 2 052 € TTC.

Elagage au camping et à Lorette par la Société ARBOR'ESSENCE de Ruffiac pour un montant TTC 660 €.

Abri bus Rue de la Mairie

Le Conseil Municipal opte pour une remise à neuf de l'existant plutôt que d'acheter du neuf. Il y aura donc une récupération de l'abribus du Port d'Oust pour être en phase avec les objectifs de l'équipe municipale.

OUEST SABLAGE : 1 272 € TTC plus tôles et plexi à la quincaillerie KERHERVE de Malestroit.

Internet Salle de sports

Le Conseil Municipal avait opté pour l'offre SOSH ADSL ce qui est impossible pour l'instant puisque la ligne a été écrasée par Orange. Il a été nécessaire de créer une nouvelle ligne Orange.

- Coût :
- Frais d'installation 57 € 50 HT
 - Live box pro 42 € 00 HT / mois
 - Location live box 5 € 00 HT / mois

Obligation de contrat minimum d'un an. Les frais techniques de résiliation sont de 41 € 67 HT (à ce jour) pour un changement d'opérateur par la suite.

Vote des comptes administratif 2020 « Commune »

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		228 723,27		207 293,72
Part affectée à l'investissement				
Opérations de l'exercice	515 058,79	555 595,57	93 787,14	89 645,11
Totaux	515 058,79	784 318,84	93 787,14	296 938,83
Résultat de clôture		269 260,05		203 151,69

	Ensemble			
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent		
Résultats reportés		436 016,99	Besoin de financement	
Part affectée à l'investissement			Excédent de financement	203 151,69
Opérations de l'exercice	608 845,93	645 240,68	Restes à réaliser DEPENSES	45 180,00
Totaux	608 845,93	1 141 490,97	Restes à réaliser RECETTES	1 000,00
Résultat de clôture		472 411,74	Besoin total de financement	
			Excédent total de financement	158 971,69

2) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, 3) - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros

4) - Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- 0 € 00 au compte 1068 (recette d'investissement)
- 269 260 € 05 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) – Commune
- + 60 680 € 01 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) – CCAS
- 0 € 00 au compte 001 (dépense d'investissement)

«Épicerie-Boulangerie-Pâtisserie»

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			181 363,50	
Part affectée à l'investissement				7 355,70
Opérations de l'exercice	137 506,73	162 736,81	77 110,85	136 736,73
Totaux	137 506,73	162 736,81	258 474,35	144 092,43
Résultat de clôture		25 230,08	114 381,92	

	Ensemble			
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent		
Résultats reportés	181 363,50		Besoin de financement	114 381,92
Part affectée à l'investissement			Excédent de financement	
Opérations de l'exercice	214 617,58	7 355,70	Restes à réaliser DEPENSES	45 180,00
Totaux	395 981,08	299 473,54	Restes à réaliser RECETTES	1 000,00
Résultat de clôture	89 151,84	306 829,24	Besoin total de financement	114 381,92
			Excédent total de financement	

2) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

3) - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros

4) - Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement : 25 230 € 08 au compte 1068 (recette d'investissement)
0 € 00 au compte 002 (recette de fonctionnement)
0 € 00 au compte 001 (dépense d'investissement)

Bar «Le Canal»

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			22 349,65	
Part affectée à l'investissement				4 717,11
Opérations de l'exercice	25 879,06	15 166,07	2 481,85	750,00
Totaux	25 879,06	15 166,07	24 831,50	5 467,11
Résultat de clôture	10 712,99		19 364,39	

	Ensemble			
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent		
Résultats reportés	22 349,65		Besoin de financement	19 364,39
Part affectée à l'investissement		4 717,11	Excédent de financement	
Opérations de l'exercice	28 360,91	15 916,07	Restes à réaliser DEPENSES	
Totaux	50 710,56	20 633,18	Restes à réaliser RECETTES	
Résultat de clôture	30 077,38		Besoin total de financement	19 364,39
			Excédent total de financement	

2) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

3) - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros

4) - Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement : 0 € 00 au compte 1068 (recette d'investissement)
0 € 00 au compte 002 (recette de fonctionnement)
0 € 00 au compte 001 (dépense d'investissement)

Assainissement

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		5 620,84	35 127,14	
Part affectée à l'investissement				35 127,14
Opérations de l'exercice	31 500,60	68 744,27	54 336,63	17 917,80
Totaux	31 500,60	74 365,11	89 463,77	53 044,94
Résultat de clôture		42 864,51	36 418,83	

	Ensemble			
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent		
Résultats reportés	35 127,14	85 837,23	Besoin de financement	36 418,83
Part affectée à l'investissement		120 964,37	Excédent de financement	
Opérations de l'exercice	85 837,23	85 837,23	Restes à réaliser DEPENSES	
Totaux	120 964,37	120 964,37	Restes à réaliser RECETTES	
Résultat de clôture		85 837,23	Besoin total de financement	36 418,83
			Excédent total de financement	

2) - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

3) - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros

4) - Décide d'affecter comme suit l'excédent d'investissement : 36 418 € 83 au compte 1068 (recette d'investissement)
0 € 00 au compte 001 (dépense d'investissement)
6 445 € 68 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Vote des taux d'imposition 2020

Conformément à la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale en tant que recette des collectivités locales de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce à compter de 2021.

Depuis 2020, 80% des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021 puis de 65% en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires avec un taux figé au niveau de celui voté au titre

de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler ce taux à partir de 2023.

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par **le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.**

Chaque commune se voit donc transférer en 2021 le taux départemental de TFB (15.26% pour le Morbihan) qui vient s'ajouter au taux communal de TFB 2020, sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la TFB supporté par les contribuables.

Le Conseil Municipal, après discussion et délibération :
(12 voix « pour »)

Fixe les taux d'imposition 2021 pour les 2 taxes, à savoir :			
Foncier bâti	560 100 € 00	32,11 %	179 848 € 00
Foncier non bâti	65 200 € 00	50,99 %	33 245 € 00
TOTAL			213 093 € 00

Ressources fiscales indépendantes des taux : TH 13 049 € 00
- Coefficient correcteur 0,937157 (-11 554 € 00)

PATA 2021 (Point A Temps Automatique)

Société POMPEI de Mauron pour un montant TTC de 7 302 € correspondant à 7 tonnes.

Restauration scolaire

Le cahier des charges a été validé en Conseil Municipal et transmis à quatre sociétés de restauration.

Société retenue après avis de la commission école : Restoria pour un prix de repas TTC de 3 € 00 pour la maternelle et 3 € 15 pour le primaire sur la base de 4 éléments.

Le Conseil Municipal valide également le règlement « Le bien vivre ensemble à la cantine et sur la cour ».



Vestiaires - Douche atelier technique

Il a été demandé à la collectivité, après réalisation du document unique et pour être en phase avec la réglementation de faire des vestiaires-douche dans l'atelier communal pour le personnel technique.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

• Menuiseries DANILO Guy Glénac	4 110 € 95 TTC
• EURL CHASLES Pascal Saint Congard	4 122 € 48 TTC
• SARL ROBERT Jean-Luc Pluherlin	2 121 € 95 TTC
• SARL CRETE Environnement Saint Martin Sur Oust	2 544 € 00 TTC
TOTAL	12 899 € 38 TTC

Transfert de compétences PLUI

Le Conseil Municipal à l'unanimité s'oppose au transfert de compétences en matière de Plan Local d'Urbanisme aux communautés de communes.

Compétence mobilité OBC Modification des statuts

Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 afin d'organiser dans sa globalité les mobilités sur son territoire.

Services concernés par la Région Bretagne :

- Transports scolaires collèges et lycées et lignes interurbaines dites « BreizhGo »,
- OBC : location de vélos électriques, transport à la demande,
- Management de la mobilité.

Demande de rétrocession de la voirie et des réseaux du « Lotissement de Chabannes » Saint Marc à Saint-Congard

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ASL Domaine de Saint Marc « Lotissement de Chabannes ».

Les propriétaires souhaitent que le Conseil Municipal examine leur demande de rétrocession, à titre gratuit, de la voirie et des réseaux du lotissement dans le domaine public communal. Les espaces verts resteraient à la charge de l'ASL.

Une discussion s'engage au sein de l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- Souhaite attendre l'achèvement de tous les lots et la réalisation de places de parking pour les visiteurs avant de prendre une décision.
- Demande à Monsieur le Maire d'en informer l'ASL Domaine de Saint Marc et également de vérifier les aspects juridiques liés à une rétrocession de ce type (engagements de l'association à ne pas demander d'éclairage public et prise en charge de l'entretien des espaces verts),
- Décide, une fois le lotissement entièrement terminé, les réseaux contrôlés, les parkings et les trottoirs faits, de faire alors une visite du lotissement et ensuite de se positionner.

CAUE - Projet d'intervention médiathèque et espaces partagés et Aménagement de logements seniors

Conseils sur les possibilités d'aménagement pour ces deux projets.

Montant forfaitaire : 500 € - Durée de l'étude : 12 jours.

Prises de courant extérieur local chasseurs

Installation d'un bloc de prises de courant 16A et 32 A avec protection accessible de l'extérieur (Marche & Arrêt de l'intérieur) pour alimenter de façon sécurisée les installations lors des fêtes des associations, et pour les gens du voyage lors des inondations.

Coût de l'installation : 1 681 € TTC



Plantation pédagogique

La commune a associé l'école et l'ONF pour planter des arbres fruitiers à la Lorette.

Une opération pédagogique qui a été très appréciée des enfants et des adultes qui les accompagnaient. En prélude, Manon Taudin de l'ONF avait fait une présentation en classe

pour expliquer la démarche et l'importance de planter des arbres.

Coût de l'opération : ONF : 1808 € Coût arbres : 584 € pour 2 cerisiers, 4 pêchers, 10 poiriers, 10 pommiers, 5 pruniers.0



Route de la Coudraie



Du fait de la forte pente de la route de la Coudraie (16%) et de remontée de bitume en surface, celle-ci devenait extrêmement glissante, les gros engins n'arrivaient plus à gravir la pente en cas de fortes chaleurs ou pluies. Devenant de plus en plus dangereuse, il fallait intervenir. Après avoir

consulté 3 sociétés, l'entreprise Colas a été retenue et a réalisé les travaux au mois de mars 2021.

Coût des travaux : 19 416 € TTC Ces travaux peuvent prétendre à deux subventions (Conseil Départemental et Amendes de police).

Haie sèche

Nous avons créé la première haie sèche de la commune en lieu et place des barrières métalliques inesthétiques.

Une haie sèche c'est d'abord une alternative à la déchetterie. C'est une haie de bois mort... Cette haie, très simple à mettre en place, et très peu coûteuse, bien moins qu'une haie végétale et ne demande pas d'entretien ou presque. Elle sert de havre de paix pour la biodiversité locale, de brise-vent et de réservoir à matière organique.

Abattage de deux cyprès : broyage et rognage des souches par la Société MSV de Josselin pour un montant de 2 052 € TTC.

Elagage au camping et à Lorette par la Société ARBOR'ESSENCE de Ruffiac pour un montant TTC 660 €.



Rue de Lorette

L'aménagement de la rue de Lorette a été réalisé au mois d'avril, mise en sens unique dans sa première partie et pose de Stop aux intersections avec la rue de la Voie Romaine et de la Chapelle de Lorette.

Après une période d'adaptation, les bonnes habitudes se mettent progressivement en place.

Ces aménagements ont été réalisés pour plusieurs raisons : plaintes de riverains, améliorer la sécurité, réduire la vitesse, fluidifier la circulation et éviter les conflits à l'entrée et la sortie de l'école.



Camping le Halage

Quelques aménagements ont été réalisés avant son ouverture : Coupe des deux cyprès, élagage des branches dangereuses, remplacement des serrures (suite au vandalisme de cet hiver), peintures, remplacement du panneau d'affichage, pose de signalétique, mise aux normes de l'espace jeux enfants, réfection du terrain de boules etc. En attendant de nouveaux équipements à venir d'ici un an ou deux.



De plus, notre camping a été choisi par l'entreprise Bretagnebateauxbois, comme escale pour leurs excursions proposées aux touristes (bateaux bois à moteur électrique).

Un accord a été trouvé avec la région Bretagne, la commune et l'entreprise pour agrandir le ponton et l'équiper de prises de courant pour la recharge des bateaux, et l'alimentation de ceux qui restent à quai pour la nuit.

Nous moderniserons le camping dans les prochaines années, l'espace dédié aux enfants sert presque toute l'année. Nous allons remplacer quelques jeux, si vous avez des idées ou souhaits, n'hésitez pas à nous en faire part, une boîte à idées est désormais disponible en Mairie.



Abri vélos

La commune s'est inscrite dans le programme d'itinérance de la région et orchestré par OBC, pour offrir des équipements aux randonneurs à vélo sur tout le parcours du canal de Nantes à Brest. Pour notre commune, le choix s'est porté sur un abri vélos et deux nouvelles tables de pique-nique dont une couverte. Elles ont été réalisées par l'entreprise Scierie Année.



Projet médiathèque

Notre projet de médiathèque/espace partagé avance, nous avons constitué un groupe de travail composé de volontaires et de conseillers, mais également de représentants des communes de Saint-Laurent et de Pleucadeuc. La médiathèque fonctionnera en réseau avec ces communes limitrophes. Pour ce projet, nous sommes soutenus et accompagnés pour les démarches par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

PumpTrack

Après des débuts difficiles où nous avons dû changer de terrain pour la réalisation du PumpTrack, les travaux ont pu démarrer. Au-delà du PumpTrack, la volonté de la municipalité est de créer une zone multi-sports et familiale notamment avec des tables de pique-nique..... Au préalable, nous avons dû faire abattre les sapins par sécurité et planter des filets pare ballons. Par la même occasion, les joueurs de foot bénéficieront d'un terrain amélioré.

Coût de l'aménagement du site 35 670 €

Montée en débit

Les travaux concernant l'augmentation du débit sur la commune touchent à leurs fin, la mise en service ne devrait plus tarder.



Fiches d'inscriptions cantine & garderie

Les fiches d'inscriptions sont désormais identiques à Saint Laurent et à Saint Congard, de même que pour la restauration. En effet, suite à un appel d'offres avec un cahier des charges précis, notre commune a retenu la société Restoria.

Les démarches seront ainsi plus simples pour les parents ayant des enfants dans les deux écoles.

Banc chemin de halage

À la demande de la municipalité, le service des voies navigables de la Région a accepté d'ajouter un banc sur le chemin de halage au niveau de Bellée.



Allée Couverte



Suite à une coupe de bois sur une parcelle privée, après avoir été alertés, nous avons pu intervenir avant que des dégâts irréparables ne soient arrivés. Avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous nous sommes rendus sur place, délimité un périmètre de protection. Une association que nous remercions chaleureusement est venue nettoyer le site pendant plusieurs jours. Nous avons trouvé un accord avec le propriétaire de la parcelle et lui avons acheté une partie pour sanctuariser le site et le rendre accessible aux promeneurs.



Résidence Partagée

Nous avons dans notre profession de foi, fait la proposition de créer une résidence partagée Séniors et Jeunes. Le moment est venu de créer un groupe de travail sur la faisabilité d'un tel projet.

Ce projet vous intéresse, vous avez envie de vous impliquer ?

Proposez votre candidature à la Mairie pour intégrer le groupe de travail et participer à ce grand projet pour la commune.

PanneauPocket

Vous voulez être informé de ce qu'il se passe sur la commune, recevoir les alertes importantes en instantané ? PanneauPocket est fait pour ça.

Il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone et/ou ordinateur et mettre Saint-Congard-56140 en favori et vous recevrez instantanément les infos de la commune.

Disponible sur Mac et PC, Smartphones IOS, Android etc :

Le numéro 1 Français des solutions d'alertes et d'informations. de 5900 communes et 105 EPCI utilisent PanneauPocket.

Faites vous votre propre avis !

Téléchargez l'application **gratuitement** sur votre téléphone et consultez les informations des communes et intercommunalités déjà utilisatrices.

Disponible sur App Store, Google play, AppGallery

Exemples de messages sur PanneauPocket

Saint-Congard 56140
Info modifiée le 21/05/2021

Redadeg 2021

La Redadeg, course populaire, qui traverse tous les 2 ans la Bretagne de jour comme de nuit, s'adresse à tous : enfants, adolescents, adultes de tout âge, à pieds, en rollers, à vélos et même en poussettes ! Elle est gratuite et a pour objectif de symboliser la transmission de la langue bretonne, à travers les territoires et les générations... Elle passera à Saint Congard le 26 mai vers 11h20

Plus d'infos [ici](#)

Saint-Congard 56140
Alerte publiée le 25/05/2021

AVIS DE RECHERCHES !

Alerte du 25/05/2021 à 08:50

RECHERCHES AU VOYAGEUR

APRÈS AVEZ-VOUS - COPRÉSENTATION (URGENT) - SÉCURITÉ ALARMANTE !
Monsieur Louis Guicho a été kidnappé le 25/05/2021 à 08:50 heures. La dernière fois qu'il a été vu, elle se trouvait rue de la République à Saint-Congard.

Il est recherché par la Gendarmerie de Saint-Congard. Il est âgé de 45 ans, mesure 1,70 m, est de complexion moyenne, à cheveux courts (gris), les yeux bleus et nez droit. Il porte une chemise à carreaux (bleu et blanc) et un pantalon gris. Il est accompagné de son chien, un chien de type terrier. Il a une voiture blanche (type Renault) et une moto (type Honda). Il est accompagné de son chien, un chien de type terrier. Il a une voiture blanche (type Renault) et une moto (type Honda).

Plus d'infos [ici](#)

Saint-Congard 56140
Info publiée le 25/05/2021

Fonctionnement PanneauPocket

Quand vous recevez une notification et que vous ne l'ouvrez pas immédiatement, pensez à revenir sur **Saint Congard - 56140** et cliquez dessus pour faire une mise à jour.

Merci

Bois Fendrement

La commune dispose d'une parcelle de 2,2 h dont les bois arrivés à maturité ont été coupés. 2 petites parcelles qui jouxtaient vont être achetées à des particuliers, afin de disposer d'un ensemble cohérent total de 2,9h. Il a été décidé d'en faire un arboretum, avec l'accompagnement de ClimAction. Le principe est de planter des essences susceptibles de s'adapter au réchauffement climatique, de suivre et analyser leurs adaptations. Quelques dispositifs pour améliorer la biodiversité ont également été tentés. Tous ces aménagements seront commentés sur site. C'est aussi un outil pédagogique pour les visiteurs et un lieu de promenade.

Au préalable, nous avons nettoyé la parcelle, notamment dans le cadre de l'opération argent de poche et journée citoyenne.

Célébration du 8 mai

Dans un contexte toujours contraint nous avons quand même pu célébrer ce jour de la Libération. Monsieur le Maire a eu

l'honneur de remettre à Monsieur Louis Guicho sa médaille, en reconnaissance pour la France.



ASH Pleucadeuc

Depuis maintenant 2ans, notre commune bénéficie, grâce à l'OBC, du service de «Tibus» gratuit qui, durant les vacances scolaires, passe récupérer les enfants inscrits pour les emmener à l'ALSH (3/8ans) ou aux Tickets Loisirs de Pleucadeuc (8/15ans). Les enfants sont pris à 8h20 à l'arrêt de bus devant la boulangerie et sont ramené le soir à 17h30. Il est possible d'inscrire votre enfant pour le transport aller et/ou retour.

Voici plus de détails sur ce que sont :

- ALSH «La bulle enchantée» à Pleucadeuc

L'ALSH est ouvert toute l'année mercredis (pas de tibus-accueil des enfants de 3 à 12ans) et vacances scolaires (accueil des enfants de 8 à 15ans) sauf 2 semaines en août (du 9 au 22 août) ainsi qu'à Noël. Les activités se font de 9h à 17h30 et une garderie est proposée à par-

tir de 7h30 et jusqu'à 18h30. Vous pouvez inscrire votre enfant sur le site internet de l'OBC à la journée ou encore demi-journées avec ou sans repas.

- Les Tickets Loisirs à Pleucadeuc

Les tickets loisirs sont ouverts seulement pendant les vacances scolaires. Nous accueillons les enfants à partir de 8 ans (né en 2012) et jusqu'à 15 ans. Des activités manuelles et sportives sont proposées chaque jour de vacances ainsi que des grands jeux, stage ou encore sorties. L'inscription peut également se faire à la journée ou demi-journées.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
Claire Bouso au 06/02/50/81/16
ou alsh.pleucadeuc@oust-broceliande.bzh

Communiqué de presse REOM

Dans un contexte général de forte évolution des coûts liés au traitement des déchets et au sein de toutes les collectivités concernées, le conseil communautaire s'est positionné sur une augmentation de la redevance 2021 de 14% en moyenne qui varie d'une situation à l'autre. L'objectif est toujours également de réduire l'écart entre les secteurs de La Gacilly et Malestroit en attendant l'harmonisation. L'objectif à atteindre est une organisation unique pour la fin 2021. Le processus est engagé et des études techniques et financières ont été menées au premier semestre 2021.

En effet, même si la gestion du service déchets a permis de maintenir une augmentation des coûts de fonctionnement inférieur à l'inflation 6 évolutions pénalisent le budget:

- Le premier point est la modification du Barème Citéo qui réduit les aides au tri. Cette évolution est nationale;
- La baisse de la qualité du tri sur notre territoire. Les habitants d'OBC trient beaucoup ce qui est très positif. Cependant la qualité des gestes de tri a chuté et désormais 29% des tonnages triés est refusé. Cette baisse de qualité a également des impacts financiers puisque meilleur est le tri meilleur est le soutien financier;
- Une augmentation de la redevance trop basse pour couvrir l'évolution des coûts de fonctionnement;
- La baisse très forte du prix des rachats des matériaux triés. Les recettes ont ainsi diminué de 315 000 € en 3 ans en raison de l'évolution de la demande mondiale.

- Augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui passe de 40 à 62 € la tonne (principe du pollueur / payeur).
- Augmentation du tonnage déposé en déchetterie de 16% en 3 ans. Des contrôles d'accès vont être instaurés courant 2021.

En résumé deux enjeux:

- Le premier sur lequel nous pouvons agir (baisse de la qualité du tri et utilisation très importante des déchetteries)
- Le second dépend d'évolutions nationales (augmentation des taxes, baisse des prix de rachat des matériaux triés, nouveaux barèmes de soutien financiers défavorables).

Le choix réalisé en conseil communautaire a été de prendre sur les réserves financières sur les 4 dernières années. Cela n'est plus possible pour le budget 2021 et ne correspond pas à la réalité des coûts.

La gestion des déchets est un enjeu majeur des prochaines années en raison de l'impact sur notre environnement (qualité de l'air, de l'eau et des sols).

Trions plus et mieux, réduisons nos déchets et ainsi nous pourrions limiter l'augmentation de la redevance. Dans le cas contraire nous devons nous attendre à des augmentations importantes dans les prochaines années. Sur ce sujet particulièrement, la responsabilité individuelle impacte la responsabilité collective. C'est l'affaire de tous.



LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose est une maladie grave pouvant infecter l'homme et les animaux. Elle se contracte au contact de l'eau contaminée par les urines des rongeurs terrestres (rats) et des rongeurs aquatiques (ragondins/rats musqués).



SYMPTÔMES

En cas d'activités nautiques :

si dans les 3 semaines suivantes,
Vous présentez :

- ▶ de la fièvre (> 38,5°C)
- ▶ des maux de tête
- ▶ des douleurs musculaires et articulaires

C'est peut-être la leptospirose

Consultez rapidement votre médecin traitant (un traitement antibiotique peut être nécessaire).

Plus la prise en charge est rapide, plus elle est efficace

8 Avenue Edgard Degas - CS 92110 - 56019 VANNES CEDEX - Tél. : 02 97 49 28 70 - Email : accu@fdgdon56.fr
Site Internet : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/>



LA LEPTOSPIROSE

MESURES DE PREVENTION

Si vous pratiquez un sport en eau douce en présence avérée de rongeurs, il faut :



En cas de plaie, il faut :

- ☛ Laver abondamment à l'eau potable et au savon
- ☛ Désinfecter avec un antiseptique
- ☛ Protéger la plaie avec un pansement imperméable



Ne jamais rincer une plaie à l'eau non potable, même limpide

8 Avenue Edgard Degas - CS 92110 - 56019 VANNES CEDEX - Tél. : 02 97 49 28 70 - Email : accu@fdgdon56.fr
Site Internet : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/>

Les biocides, des pesticides cachés dans nos maisons

Les biocides sont des substances toxiques que nous utilisons au quotidien, parfois sans savoir qu'il s'agit de pesticides. Certains d'entre eux sont même présents dans les produits que nous achetons sans que nous en soyons informés : lames de terrasse traitées, peinture anti-moisissures, produits antipuces, anti moustiques...

Des impacts sur la santé humaine et notre environnement

- **Dans l'eau que nous buvons** : à cause de la solubilité des molécules ou de leur transport dans des matières en suspension (poussière, micro-plastiques...), de nombreux biocides se retrouvent dans l'eau de nos rivières, avec le risque d'arriver jusqu'à l'eau de notre robinet.
- **Dans l'air que nous respirons** : alors que nous passons 90 % de notre temps en milieu clos, la pollution de l'air intérieur serait 5 à 10 fois supérieure à celle de l'air extérieur.
- **Dans le sol qui produit nos aliments** : les biocides sont des produits visant à éradiquer le vivant. Mais ils ne sont pas sélectifs : une fois répandus dans la nature, ils sont potentiellement nocifs pour toutes les espèces et les êtres vivants.

Les bons gestes pour se passer des biocides

Se passer des biocides chez soi, c'est possible et facile. Pour chaque problème entraînant l'usage de biocides, il est possible de résoudre la cause, sinon de trouver des alternatives saines et efficaces.

- **Prévenir plutôt que guérir** : aérer quotidiennement le logement, utiliser des répulsifs naturels, gérer l'humidité, accepter la présence du vivant et la cohabitation...
- **S'informer sur la composition des produits et matériaux** achetés et préférer les alternatives écologiques.
- **Faire le tri dans ses placards** et déposer en déchetterie les biocides dans les conteneurs dédiés.

Pour apprendre à les identifier, prendre conscience de leurs impacts et trouver les solutions pour s'en passer, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio 29 et la Mce ont réalisé une fiche d'information «Les biocides, des pesticides méconnus».

Retrouvez la fiche **Les biocides, des pesticides méconnus** sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Pesticides).

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne,
48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Les élèves de l'école St Joseph, Angéline Morin, Johanna Briend Daniel, Stéphanie Kindbeiter, Aurélia Cormier et Céline Dubois profitent de ce bulletin municipal pour vous souhaiter un très bel été !

Projet arbres

Au printemps, les élèves des deux classes ont participé à un « projet arbres », action organisée par la municipalité. Lundi 22 mars, Marion TAUDIN, animatrice de l'ONF, est venue à la rencontre des élèves pour proposer des activités en lien avec la nature et les arbres. Dans la classe des maternelles, Marion a présenté plusieurs arbres, chaque élève a pu en réaliser un avec différents éléments (écorce, racines, branches...). Avec les CM, l'action menée a permis de travailler sur la biodiversité et la reproduction des végétaux. Mardi 23 juin, tous les élèves se sont retrouvés près de la chapelle de Lorette pour planter beaucoup d'arbres fruitiers. Merci à la municipalité et à Marion pour cette belle action !



Pâques et opération de solidarité

Vendredi 2 avril, les élèves des deux écoles ont participé à l'action caritative «Je cours, tu cours, Elle chante en pédiatrie ! ». Le matin, Gaëlle Sténic, présidente de l'association «Au bonheur des enfants de pédiatrie» est venue présenter l'association et ses actions pour aider les enfants hospitalisés à mieux vivre leur séjour. Le midi, les élèves ont mangé un bol de riz. La totalité des bénéfices de ce bol de riz a été reversée à cette association qui pourra aider au financement de la ve-

nue d'un musicien dans les services de pédiatrie du Morbihan. L'après-midi, les élèves ont participé à un défi marche et/ou course. La classe des CM a profité du beau temps ! En effet, les chemins et la forêt autour de Saint Congard offrent un «chemin de croix» parfait à quelques jours de Pâques. Ce fut l'occasion pour les élèves, d'échanger, de découvrir la faune et la flore, de faire des pauses «jeux» et de participer à un land art collectif.»



Silence, on tourne !

Lundi 7 juin, les élèves de la classe des CM ont participé au tournage d'un documentaire fiction réalisé par l'association «Passeur d'Images et de Sons» sur la présence de Nominoë à Saint Congard. En amont du tournage, Nina Polnikoff, scénariste, est venue à la rencontre des élèves pour parler de l'histoire de Nominoë et parler également de son métier. Bravo aux jeunes acteurs et merci à Nina et à l'association !

Sortie scolaire au Val sans retour (forêt de Brocéliande)

C'est sous le soleil que tous les élèves des deux écoles du RPI ont participé à une randonnée contée au Val sans retour. L'occasion de découvrir la forêt de Brocéliande et ses légendes (la fée Morgane, Merlin, l'arbre d'or...).



Au revoir Angéline, Stéphanie et Céline !

Bonne continuation à Angéline et Stéphanie, enseignantes à l'école de St Congard, ainsi qu'à Céline Dubois, enseignante à l'école de St Laurent et cheffe d'établissement des écoles du RPI qui nous quittent vers de nouvelles écoles. Beaucoup de bonheur à toutes pour la suite et merci pour tout le travail accompli auprès des élèves.

L'OGEC a organisé différentes matinées travaux pour garantir l'entretien des locaux de notre jolie école.

L'APEL a organisé des tombolas, des ventes (chocolats, fleurs) et un repas à emporter au parc de St Laurent. Les bénéfices de ces différentes actions permettront notamment l'acquisition de matériels pédagogiques pour les classes.

C'est l'occasion de remercier les associations des écoles du RPI et les bénévoles ainsi que les municipalités pour leur soutien tout au long de l'année scolaire !

Les portes ouvertes des écoles du RPI ont certes, cette année encore, été annulées mais un diaporama tout en musique est en ligne sur notre site pour vous dévoiler les coulisses des deux écoles. N'hésitez pas à le consulter !

<http://rpistcongardstlaurent.toutemonecole.fr/>

Les inscriptions sont toujours possibles avec visite des locaux. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 02 97 43 51 46 ou en envoyant un email à eco56.stjo.st-congard@enseignement-catholique.bzh

Entente de l'Oust



Difficile de faire le bilan d'une saison sportive qui a duré moins de 2 mois pour le football et n'a pas eu le temps de commencer pour le basket. Néanmoins nous souhaitons vous faire part du bilan de notre dernière assemblée générale du 25 juin dernier, une assemblée générale extraordinaire. Elle portait ce nom car nous avons pris des décisions qui marquent un tournant dans l'histoire de ce club !

En effet nous avons voté la suppression de la section basket de l'EDO ! Mais pas de panique, il y aura toujours du basket à Saint Congard ! Au vu des difficultés à constituer les différentes équipes de jeunes, seniors et loisirs, la section basket a décidé de quitter l'EDO pour pouvoir monter un nouveau club avec l'ancien club de basket de Pleucadeuc (association dissoute afin de créer la nouvelle). Ainsi les deux sections se joignent pour créer un nouveau club de basket afin de présenter au moins une équipe par niveau et permettre à tous les licenciés de trouver une équipe correspondant à leurs âges. Ce nouveau club se nommera la **JA de l'Oust** ("JA" pour la Jeanne d'Arc de Pleucadeuc et "de l'Oust" pour l'Etoile de l'Oust). Après de nombreuses discussions, cela s'avèrait être la meilleure, et l'unique, solution afin de garder la pratique du basketball dans nos communes respectives. Ainsi les filles du bureau qui s'occupait de la section basket de l'EDO rejoignent toutes le nouveau bureau de la JA de l'Oust, à l'exception de Sandra Echelard qui rejoint le club de Missiriac où elle réside. Le bureau de l'EDO leur souhaite bon vent à toutes et les remercie pour leurs bons et loyaux services au sein de notre club ! Un grand

merci plus particulièrement à Anaïs Burban après des années de présidence à l'EDO, un rôle qu'elle continuera d'occuper au sein de la JA de l'Oust (en coprésidence).

Le club n'est donc plus constitué que d'une section foot qui sera menée par le bureau actuel, d'un nouveau venu (David Guiho) et d'un nouveau président bientôt élu. En effet, après 3 ans de présidence et 11 ans au club, Arnaud Guillouche s'en va pour de nouvelles aventures à Saint-Molf (44) où il habite depuis 1 an. Merci à lui et bonne continuation !

Pour la saison prochaine le club sera donc constitué d'une équipe senior évoluant en District 3 et, nous l'espérons, encore d'une section foot animation (dès 5/6 ans). Si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre de ces pratiques veuillez contacter :

- Séniors: Guy LE BRUN (06 84 68 29 69)
- Foot animation: Julien GUEVENEUX (06 27 85 27 95)

Nous profitons également de cet article pour remercier la mairie pour leurs nombreux travaux réalisés (ou en cours) au stade: remise en état des vestiaires, peinture dans la salle de basket, abattage des sapins et mise en place de filets derrière les buts.

Après des temps difficiles dus à la crise sanitaire, nous espérons vous retrouver bientôt aux abords des terrains et lors de nos fameux repas !

L'EDO

Film Nominoë

Cette année, comme en 2020, la situation sanitaire n'a pas permis l'organisation d'une randonnée de théâtre de sentier. Toutefois, un film sur Nominoë a été tourné avec plusieurs habitants de Saint-Congard. Toute la partie technique (prises de vue, montage, son) et la production est assurée par l'association Les Passeurs d'Images et de Sons de Sérent ; le scénario, la réalisation et l'organisation sur place par l'association Passeurs et Frères de l'Etre de Saint-Congard.

Nous ne dévoilerons pas le scénario (surprise !). Une projection gratuite à Saint-Congard à la salle polyvalente aura lieu le 18 septembre 2021 à 20h (si tous les feux sont au vert) pour les journées européennes du Patrimoine. En attendant voici quelques photos des premiers tournages : dans le bourg, à Coët Leu du Bas et Coët Leu du Haut et a Roga.

Photos de Mary Le Bel, Marithé Aron et Stéphane Bouvier.

Renseignements : Nina 06 88 49 57 20.



